COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 30/12/2021 à 15h22
Réference de l'AR : 002-200043495-20211222-DEC202112_20-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 décembre 2021

Délibération n°20

Date de convocation : le 15/12/21 Date d'affichage : le - 7 JAN. 2022

Les membres du Conseil Communautaire se sont réunis le 22 décembre 2021 à 18h00 à la salle des fêtes d'Aulnois sous Laon.

Sont présents : titulaires et suppléants avec voix délibérative :
G.HARANT - Y.BRUN - J.BALITOUT - F.DEMAZURE - P.BIEDAL - JM.LHOMME - M.MACHAIN - P.BERTELOOT - O.JOSSEAUX - F.LEAUTE - JM.RABOUILLE - C.BARAN - S.JUILLIART - F.FERON - P.MEZZAROBBA - F.BOUILLE - Y.LEMOINE - B.BUVRY - JM.WACK - E.DELHAYE - S.LETOT-DURANDE - Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - F.JOLY - P.MOZIN - D.VALLIERE - D.PIERRE - A.DELEBARRE-TESSEDRE - MM.PASCUAL - JM.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - A.LEFEVRE - B.LEBEL - MP.FOURDRAIN-FAY - C.MEULLEMIESTRE - N.DRAGON - G.MONCOURTOIS - R.CARLIER - G.CHARLES - L.BOURGEOIS - P.PIRE - E.BEAUDOUIN - M.KELLER - H.RIVIERE - M.FRAISE - P.DHENIN - P.MAQUIN

Absents excusés ayant donné pouvoir :
P.DEROCH à Y.BRUN - C.COULON à F.DEMAZURE - MP.TOKARSKI à JM.LHOMME - P.VAN HAMME à M.MACHAIN - C.VUAROQUEAUX à P.BIEDAL - C.MATHIEU à F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES à Y.ROBIN - D.VALISSANT à S.DUPONT - AM.SAUVEZ à D.PIERRE - F.POIDEVIN à Y.BUFFET - E.GOULLEUX à H.DAUCHEZ - A.TOURNEUX à S.LETOT-DURANDE - M.BEAUFRERE à D.VALLIERE - F.KARIMET à C.MEULLEMIESTRE - P.DRUET à F.LEAUTE

Absents Excusés : F. HARANG - G.BLANCHARD-DOUCHAIN - C.CHATELAIN - P.CERVI - Y. RUDER - N. DUSSART - J.LECOMTE - C.LAMBERT - B.TRONEL - R.SIMPHAL

Objet : Présentation du Rapport Annuel et du Rapport sur le Prix et la Qualité de Service du SIDEN SIAN

Rapporteur : Benoit BUVRY
Secrétaire de séance : Franck DEMAZURE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Exposé :

Le SIDEN SIAN gère les compétences eau potable et assainissement pour plusieurs communes du territoire de la CAPL.

Conformément aux articles L.5211-39 et D.2224-1 à 5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le SIDEN SIAN a établi un rapport d'activité 2020 et des rapports annuels sur la qualité des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement.
Les textes intégraux sont disponibles sur internet à l'adresse https://agenceenligne.noreade.fr/mentions-legales/siden_sian/2020, site de la régie SIDEN-SIAN.

Les rapports sur la qualité de service concernent les communes de Aulnois sous Laon, Besny et Loisy, Bruyères et Montbérault, Chérêt, Chivy les Etouvelles, Etouvelles, Eppes, Laval en Laonnois, Nouvion le Vineux, Presles et Thierny, Samoussy, Veslud, Vivaise et Vorges pour l'eau potable et l'assainissement, Clacy et Thierret, Laniscourt, Lierval, Molinchart, Mons en Laonnois, Vaucelles et Beffecourt pour l'assainissement uniquement.

Le SIDEN SIAN a également fourni un rapport pour la commune de Cessières Suzy qui est par contre gérée par la Communauté d'Agglomération. Il convient donc de refuser le rapport établi pour cette commune.

Délibération :

Vu l'avis favorable du bureau,

Le Conseil Communautaire,

et après en avoir délibéré, décide :

1 - De prendre acte du rapport annuel d'activité 2020 du SIDEN SIAN
2 - De prendre acte du rapport sur le prix et la qualité de service du SIDEN SIAN.
3 - De REFUSER le rapport public pour la commune de Cessières-Suzy qui ne rentre pas dans la compétence de SIDEN SIAN.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT
A COMPTER DU - 7 JAN. 2022

COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

Le Président

E. DELHAYE

COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

Le Président

E. DELHAYE

Nombre de conseillers titulaires	: 74
Nombre de conseillers présents	: 49
Nombre de votes exprimés	: 64
Votes favorables	: 64
Votes défavorables	: 00
Abstentions	: 00